Aucun Canadien n'ignore les faits qui incitent le Canada à jouer un rôle dans les préparatifs de défense effectués en vue de faire face aux méthodes agressives des pays qui ne désirent pas la paix. Le très honorable Winston Churchill nous a rappelé, dans le discours qu'il a prononcé à Ottawa, que notre premier ministre a joué un rôle important dans l'élaboration du traité de l'Atlantique-Nord. La réunion du Conseil de l'Atlantique-Nord qui s'est terminée à Lisbonne voici seulement quatre jours est un témoignage tout récent de la possibilité, pour les pays libres de l'Ouest, de travailler ensemble, dans une atmosphère de collaboration et de compréhension non seulement au maintien de la paix et de la sécurité en face de la menace que constitue l'impérialisme russe, mais à l'accroissement du bien-être et de la prospérité des populations de la communauté atlantique. Nous faisons cause commune avec nos alliés du Commonwealth britannique, les États-Unis et les autres nations qui se battent en Corée. Nous conjuguons nos efforts afin que la guerre ne devienne pas inévitable.

La conjoncture internationale ne permet pas au Canada d'alléger le programme de préparation militaire qu'il a entrepris. Les pays libres commencent seulement à posséder la force dont ils ont besoin pour détourner ou contenir l'agression.

Je tiens à rendre hommage aux Canadiens qui luttent si vaillamment pour notre cause dans la guerre de Corée. La marine s'acquitte superbement de sa tâche et la 25° brigade fait noblement honneur aux traditions établies par nos combattants dans le passé. La 426° escadrille du C.A.R.C. s'acquitte glorieusement de son rôle dans le ravitaillement aérien du Pacifique. Le ministre du Travail a rendu un juste hommage aux combattants de nos trois armes, dans son message du Nouvel An, quand il leur a décerné le titre d'hommes de l'année.

Le Canada est fier également de voir la 27° brigade se ranger, en Europe, aux côtés des troupes des autres pays atlantiques, comme il est fier de l'arrivée au Royaume-Uni de notre seconde escadrille d'avions de combat à réaction affectée à l'OTAN. Ce sont là autant de témoignages concrets qui démontrent que le Canada sait jouer son rôle de membre de l'OTAN afin d'assurer une paix durable.

Non seulement il nous faudra maintenir nos effectifs militaires au pays même, en Corée et en Europe, mais il faudra même les accroître pour faire face aux besoins de l'OTAN, surtout en ce qui a trait à l'aviation, afin d'être en mesure de parer à toute éventualité. Nous devrons donc dépenser sans arrêt d'énormes montants. Les Canadiens trouvent peut-être bien lourds les sacrifices qu'ils doivent s'imposer en vue de la défense. mais ils peuvent s'inspirer du courage dont font preuve les Anglais dans le même domaine. Ils consentent à ces sacrifices, alors qu'ils traversent eux-mêmes des difficultés, avec un courage et une magnanimité que nous devons envisager non seulement avec sympathie, mais avec une admiration vraiment sincère. Il nous faut être prêts, nous aussi, à consentir de plus grands sacrifices et à en mesurer le coût en fonction de la liberté qui est en jeu plutôt qu'en fonction de ce qu'il nous faut payer pour sauvegarder notre liberté.

L'expérience que nous avons acquise au cours des deux Grandes Guerres prouve la grande valeur de nos forces de réserve puisque, sans elles, il nous serait impossible de former à temps les troupes dont nous avons besoin pour notre défense. Les normes de nos forces de réserve sont aujourd'hui plus élevées que jamais. La plupart des unités comptent assez d'officiers expérimentés, assez de sous-officiers, brevetés et autres, et assez d'hommes de troupe pour pouvoir, au besoin, mobiliser et former les effectifs nécessaires. Ces tâches représentent, en somme, le rôle de l'armée de réserve. Grâce au programme du Gouvernement actuel et surtout à la clairvoyance du ministre de la Défense nationale (M. Claxton), notre armée de réserve a assez de matériel et d'équipement et dispose d'assez de fonds pour le paiement de soldes. A mon avis, ces mesures suffisent abondamment à assurer le maintien d'un rendement élevé de la part de nos effectifs de réserve.

La plupart des Canadiens savent gré au Gouvernement d'avoir décidé d'entreprendre seul, au besoin, la canalisation du Saint-Laurent. Personne ne peut nier que cette entreprise favorisera l'expansion économique de toute la nation. Pour cette même raison, le prolongement de cette même entreprise jusqu'aux provinces Maritimes serait tout aussi avantageux. Il y a plusieurs années, M. W. A. S. Melanson, de Moncton, a publié un plan dit de "l'entreprise marémotrice de St. Mary's". L'exécution de ce projet donnerait plus d'un million de chevaux-vapeur et l'industrialisation qui s'ensuivrait rendrait nécessaire l'aménagement d'un canal dans l'isthme de Chignectou. Il faudrait cependant que ce canal fût aménagé entre Moncton et Shédiac. Le ministère des Ressources et du Développement économique a fait une étude préliminaire de ce projet mais c'était avant la mise en exploitation du minerai de fer